

1. BILAN

a) Objectifs fixés pour 2022-2023

1. Adopter des nouveaux statuts et règlements

Objectif atteint

Le principal objectif de l'année était d'adopter des nouveaux statuts et règlements. Le comité de gouvernance a complété son travail de révision et a présenté les nouveaux statuts et règlements aux membres du conseil d'administration qui les ont adoptés à l'unanimité lors de la réunion du 6 février 2023. Les statuts et règlements révisés ont également été présentés et adoptés au Conseil de la FESR (3 mars), au Conseil de la FASS (5 avril) et au Comité conjoint de planification (8 mai). Le processus d'adoption par les diverses instances internes suit toujours son cours auprès du Sénat académique et du Conseil de l'Université. Ainsi, on anticipe la mise en œuvre officielle des nouveaux statuts et règlements à l'automne 2023. La révision des statuts et règlements découle d'un important processus de réflexion sur l'avenir du Centre qui a été mené en plusieurs étapes : évaluation externe, planification stratégique et plan stratégique. Elle propose des changements conséquents, parmi lesquels un changement de nom, de mandat et de constitution du conseil ainsi que des ajouts importants au niveau des procédures, notamment pour l'adhésion des membres.

2. Élaborer des politiques internes

Objectif atteint

Le CRLA a adopté, en conseil d'administration, deux politiques qui touchent à l'uniformisation de la rémunération interne du Centre. Tout d'abord, une politique en matière de cachets pour les personnes invitées dans le cadre d'une conférence ou d'une autre activité de diffusion de la recherche a été élaborée. Cette politique propose une grille salariale qui tient compte du statut, des conditions d'emploi et de l'expérience de la personne. Elle vise à uniformiser les montants accordés plutôt que d'y aller au cas par cas. Suivant ce même souci d'uniformité, le CRLA a adopté une politique concernant les salaires étudiants. Une grille salariale a été adoptée qui tient compte du nombre d'années de formation, du cycle d'étude, ainsi que des contrats déjà effectués au CRLA afin de reconnaître l'expérience acquise et de fidéliser les auxiliaires de recherche.

3. Offrir une programmation scientifique variée

Objectif atteint

Le CRLA a organisé 7 activités publiques au cours de l'année 2022-2023, Ces activités – conférences (3), conversation-échanges (1), ateliers méthodologiques (2) et cercle de discussion (1) – ont eu un grand succès. Plus de 250 personnes y ont assisté, de provenances diverses (locale, nationale, internationale). La mise sur pied de la programmation s'insère dans l'axe stratégique 3, rayonnement extérieur. Plusieurs

activités ont été menées avec des partenaires – Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et milieux minoritaires, le pôle de recherche PRIDE, l’Institut d’études acadiennes – ce qui a permis de consolider des liens de collaboration à l’interne. Par ailleurs, le CRLA a été partenaire financier et collaborateur de deux autres événements scientifiques organisés à l’Université de Moncton :

- La *Demi-journée de réflexion sur la justice linguistique*, organisée par Anne Beinchet, membre du CRLA et professeure au département de traduction et des langues, 24 février 2023, appui financier.

- Les *Journées de réflexion prospectives sur la santé en français*, organisées par l’Institut d’études acadiennes, les 17 et 18 mars 2023. Le CRLA a collaboré à l’élaboration de capsules linguistiques tirées du lexique acadien de termes liés à la santé *Des mots pour parler des maux*, conçu par deux anciennes chercheuses du CRLA, Gisèle Chevalier et Lise Rodrigue.

4. Définir et adopter des axes de recherche

Objectif atteint

Le comité scientifique du CRLA a élaboré 3 axes de recherche prioritaires et conformes au mandat révisé du Centre. Cela répond à l’objectif stratégique 2 du Plan stratégique 2021-24 du CRLA. Ces axes de recherche ont pour objectif d’orienter le programme scientifique du Centre pour la prochaine décennie. Ils ont été adoptés à l’unanimité par les membres du conseil d’administration le 26 avril 2023. Les voici :

Axe 1 Le français en usage

Description des pratiques linguistiques des francophones en Acadie, en diachronie et en synchronie. Constitution de corpus écrits et oraux visant à dégager les pratiques lexicales, phonétiques, grammaticales et pragmatiques les plus saillantes. Identification de registres de langue. Rapports entretenus entre langues et classes sociales.

Axe 2 Débats sociaux sur la langue

Discours individuels, collectifs, médiatiques, institutionnels sur la langue en Acadie. Discours en confrontation, études de stratégies argumentatives dans le débat, débat idéologique langagier, analyse critique de discours. Repérage, recueil, opérationnalisation de données des débats linguistiques en Acadie

Axe 3 Plurilinguisme et rapports intergroupes

Enjeux d’identité et de pouvoir dans l’usage de la langue en Acadie, études des phénomènes d’insécurité, de discrimination et d’accommodation linguistiques dans les rapports entre groupes; choix de langues et de variétés de langue; attitudes et représentations envers la pluralité linguistique (ex. accent, mélange, bilinguisme).

À noter qu’à chacun de ces axes, correspond un projet de recherche en cours (voir ci-dessous).

5. Élaborer des projets de recherche collectifs

Objectif atteint

Deux projets de recherche ont été amorcés cette année et sont dans leur phase conception-développement.

- *Constitution de corpus pour la description du français parlé en Acadie* : devant le constat du manque de données à jour permettant de décrire le français en usage en Acadie, le CRLA a lancé un chantier de recherche pour la constitution de nouveaux corpus. La première étape est de recenser les travaux en linguistique acadienne et de recenser les corpus disponibles de français parlé en Acadie. La seconde étape est d'en analyser le contenu en termes d'objet d'étude, approche méthodologique, groupe ciblé. À partir de cette évaluation, le CRLA développera un programme de collecte de données linguistiques afin de combler les lacunes repérées.
- *Observatoire des débats linguistiques en Acadie* : développement d'un Observatoire dédié au rassemblement et à l'analyse de corpus de débats sur la langue dans les médias acadiens; triple fonction de veille médiatique, de mise en place d'un système de gestion de données et de production d'analyses transversales et longitudinales sur ces débats.

6. *Développer une stratégie de financement de la recherche*

Objectif atteint

Cette année, le CRLA a misé sur le développement d'une stratégie de financement pour salaire étudiant. En effet, la réalisation de projets de recherche au CRLA repose principalement sur l'embauche d'auxiliaires de recherche pour effectuer un certain nombre de tâches (plutôt que sur le financement d'outils et de matériel de laboratoire par exemple). Trois programmes ont été ciblés : le Bureau d'apprentissage expérientiel, Emplois d'été Canada et Stage Mitacs Global-link. Ces programmes sont récurrents et peuvent ainsi agir comme des sources de financement stables. Par ailleurs, ce type de financement permet au CRLA de veiller à la formation de la relève étudiante en recherche et aux études supérieures. Une étudiante travaille à temps plein pour 16 semaines (mai-août) à l'Observatoire de débats linguistiques en Acadie grâce à une subvention de 10 000\$ du Bureau d'apprentissage expérientiel.

b) Mandat du Centre

Dans le cadre de la révision des statuts et règlements, le CRLA a adopté un nouveau mandat plus ciblé au niveau de son objet d'étude – le français en usage – et au niveau du milieu d'observation – l'Acadie. Le voici : Le CRLA a pour mission de créer un espace de collaboration scientifique voué à l'étude de la situation sociolinguistique de la société acadienne. Il poursuit un double mandat scientifique et social.

- Le Centre fait avancer les connaissances sur le français en Acadie du point de vue des pratiques linguistiques, des discours produits à l'égard de ces dernières ainsi que du rapport entretenu aux autres langues dans l'espace acadien.
- Le Centre pratique une linguistique engagée en mobilisant les connaissances scientifiques de ses membres au sein de la communauté et en participant aux divers espaces dans lesquels la langue fait l'objet de débats.

c) Ressources humaines et infrastructure de RDC

Le CRLA dispose d'une secrétaire administrative à raison de 1 journée par semaine de septembre à fin avril. Mme Lise Landry assure toutefois une présence dans les locaux durant 3 jours/semaine puisqu'elle cumule des fonctions pour la Faculté. Mme Landry a pris sa retraite le 28 avril dernier, après 27 ans de service au CRLA. Le poste de personnel de soutien est en cours de réévaluation et fera l'objet d'une nouvelle dotation afin de l'adapter aux besoins actuels du CRLA.

La direction est assurée par Mme Isabelle Violette dont le premier mandat se termine le 1^{er} juillet 2023. Mme Violette a demandé la reconduction pour un second mandat (2023-2026), ce qui lui a été accordé. Mme Laurence Arrighi assurera toutefois la direction par intérim en 2023-24 durant le congé sabbatique de Mme Violette. La directrice dispose de 6 crédits de dégrèvement pour remplir ses fonctions. Elle est appuyée par un conseil d'administration composé de représentantes des Départements d'études françaises (3), d'anglais (1) et de traduction et langues (2) ainsi que de représentant.e.s des campus de Shippagan et d'Edmundston (2). Le doyen de la FASS fait également partie de facto du CA.

Le CRLA a également embauché deux personnes étudiantes afin de contribuer au bon fonctionnement du centre : 1) Ismet Baba-Moussa, étudiant en études françaises, à titre d'assistant aux communications et 2) Shayna-Eve Hébert, doctorante en sciences du langage, à titre d'assistante à la programmation. Puis, trois assistantes de recherche ont obtenu des contrats afin de contribuer à la réalisation des projets de recherche en cours (voir a) 5.) : Dominique Boucher et Alexandra Snider, étudiantes en études françaises-profil linguistique et Shayna-Eve Hébert, doctorante en sciences du langage.

Le CRLA est situé dans des locaux situés au 2^e étage de l'édifice des Arts. Le Centre dispose de bureaux individuels, d'une salle de réunion et d'un centre de documentation. Cette année, quatre étudiant.e.s, de 1^{er} et de 3^e cycles, ont occupé les bureaux du centre, ce qui a permis de dynamiser les échanges et de susciter un intérêt pour la recherche en linguistique auprès du corps étudiant. Un coin salon a également été aménagé afin de rendre les locaux plus conviviaux aux échanges.

d) Activités de RDC réalisées en 2022-2023

i) Le CRLA a poursuivi la réalisation d'une enquête entamée durant l'année 2021-22 : *L'insécurité linguistique chez les jeunes francophones du N.-B. Une perspective actuelle et longitudinale*. Les phases de recension des écrits, développement et mise en ligne du questionnaire, obtention de l'approbation éthique et sollicitation de la participation des écoles et des élèves sont complétées. La phase collecte de données se terminera à la fin juin 2023. L'année 2023-24 sera consacrée à l'analyse et à la diffusion des résultats ainsi qu'à la conception d'une seconde phase de collecte de données en fonction des résultats de la première enquête.

ii) Pour la constitution des corpus sur le français en Acadie : communication scientifique «Moncton comme pôle urbain francophone : quels corpus pour décrire le français en usage?», Laurence Arrighi, Basile Roussel et Isabelle Violette et un article soumis aux PUM dans

les Actes de colloque *1971-2021 : 50 ans de corpus montréalais* qui a eu lieu à l'Université de Montréal. La publication d'une bibliographie commentée de plus de 700 sources en linguistique acadienne est en cours de préparation.

iii) Pour l'Observatoire des débats linguistiques en Acadie : préparation d'un document interne décrivant le projet, rencontres de travail avec le directeur du CRIFUQ, partenaire dans le développement de l'Observatoire, préparation d'une demande de financement au Secrétariat québécois aux relations canadiennes pour transfert d'expertise, dépôt prévu août 2023.

e) Autres activités

- Le CRLA a embauché un graphiste (Atelier 46) afin de mettre à jour son logo et de développer un gabarit visuel pour l'annonce et la promotion de ces événements.
- Un 2^e bulletin annuel a été préparé et lancé.
- Création et adoption d'un formulaire d'adhésion pour les membres conformément aux catégories et procédures des nouveaux statuts et règlements.

f) Financement

Le budget de fonctionnement du CRLA est tiré du fonds de dotation mis en place grâce à une subvention du Secrétariat d'État octroyé lors de la création du Centre en 1987. Ce montant génère présentement 17 800\$ annuellement, ce qui permet de couvrir le salaire de la secrétaire, des assistanats étudiants, des cachets ainsi que les frais de papeterie et de téléphonie. Le CRLA dispose également de financement obtenu grâce une subvention de recherche de la FESR en études acadiennes de 10 000\$ pour le projet intitulé *L'insécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Une perspective actuelle et longitudinale*. Par ailleurs, plusieurs conférences et activités ont été réalisées avec la participation de partenaires financiers à l'interne, ce qui a fourni des sources de financement complémentaires au CRLA (voir 1 a) 3.).

2. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le Plan stratégique 2021-2024 continue de guider les objectifs pour l'année prochaine.

Voici les priorités identifiées :

- Organisation de la 6^e édition du colloque international et trilingue *Les idéologies linguistiques dans la presse écrite et les médias numériques* (octobre 2024)
- Mise en œuvre des nouveaux statuts et règlements
- Offrir une programmation scientifique variée
- Diffusion des résultats de l'enquête sur l'insécurité linguistique
- Poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours
- Soumettre des demandes de financement interne et externe
- Lancement d'une nouvelle image (nom et logo)
- Élaboration d'un nouveau poste de personnel de soutien